



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

## Les Ssiad, « une vraie opportunité » pour favoriser le maintien à domicile des patients



**Fin 2022, l'ARS a attribué les services de soins infirmiers à domicile des Savanes et du littoral ouest, respectivement à l'association L'Ebène et au groupe de santé privé Rainbow. A Saint-Laurent du Maroni, un premier patient a été admis il y a un mois.**

En ce jeudi d'avril, Raphaël Peret et Laurène Mertosetiko s'élancent dans un dédale de pistes en terre, à l'entrée de Saint-Laurent du Maroni. Après plusieurs minutes à rouler entre les maisons en tôle, l'infirmier et l'aide-soignante arrivent chez leur patient. Agé de 82 ans, vivant avec une nièce et les deux enfants de celle-ci, il est le premier patient du service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) ouvert par le groupe Rainbow Santé dans l'Ouest guyanais.

Fin 2022, l'Agence Régionale de Santé a attribué le Ssiad du littoral ouest au groupe de santé privé et celui des Savanes à l'association L'Ebène, suite à deux appels à projets. Celui des Savanes prévoit 60 places, de Kourou à Iracoubo, en passant par Sinnamary, selon le cahier des charges ; celui du littoral ouest, 34 places, d'Apatou à Awala-Yalimapo, en passant par Saint-Laurent du Maroni et Mana. Le Ssiad du littoral ouest est financé par le plan de rattrapage de

l'offre insulaire et ultramarine aux personnes âgées. Il s'agit d'une enveloppe de 155 millions d'euros, réservée par le ministère de la Santé et de la Prévention aux ARS des départements d'Outre-mer et de Corse.

A Saint-Laurent du Maroni, le groupe Rainbow a admis son premier patient le 29 mars. C'est son médecin traitant qui l'a orienté vers ce service. « Nous avons ce patient en hospitalisation à domicile, explique Raphaël Péret. Il ne relevait plus de l'HAD mais n'est pas autonome pour la prise de ses médicaments. Il n'y avait pas de structure adaptée à son suivi, à Saint-Laurent. Quand nous avons ouvert le Ssiad, nous avons tout de suite pensé à lui. Quand nous l'avons revu, il n'y avait plus du tout d'observance pour la prise de son traitement. Le risque, c'était une dégradation de son état de santé, une hospitalisation, un transfert ensuite à l'HAD... Cela peut paraître anodin, mais simplement aller le voir et l'aider dans la prise de médicaments, cela va favoriser son maintien à domicile. »

« Le Ssiad répond au manque de structures d'aval, confirme Alexis Marcet, directeur adjoint de Rainbow Guyane. La HAD a pour mission de raccourcir les hospitalisations ; le Ssiad, d'aider le maintien à domicile. La HAD peut donc orienter un patient vers le Ssiad, mais le Ssiad peut aussi reconfier un patient à l'HAD, pour éviter un retour en hospitalisation conventionnelle. » Deux publics peuvent bénéficier du Ssiad :

- Les personnes de plus de 60 ans souffrant d'une maladie chronique ou dépendante ;
- Les personnes de moins de 60 ans avec une notification MDPH ou affection longue durée (ALD).

Elles sont orientées sur prescription, par leur médecin traitant, le Chog ou l'HAD. Fin 2022, Rainbow a rencontré ces professionnels mais aussi les pharmaciens, le centre communal d'actions sociales de Saint-Laurent du Maroni, le service autonomie et les services sociaux de la Collectivité territoriale, pour présenter cette activité.

Le Ssiad passe un contrat de soins avec le patient. Il précise le nombre de visites à domicile de l'infirmier ou de l'aide-soignant par semaine et fixe des objectifs. Ces éléments peuvent évoluer au fil de la prise en charge. Avec ce patient, le contrat prévoyait initialement deux passages par jour. En ce jeudi, Raphaël Péret et Laurène Mertosetiko envisagent avec lui de ne venir plus qu'une fois. « Le but est de le réautonomiser, explique l'infirmier. Il n'a pas vocation à rester toute sa vie dans le Ssiad. »

Ces visites à domicile ne se limitent pas à du nursing ou à l'aide à la prise de médicaments. « Je peux réaliser des évaluations, réfléchir au matériel médical dont le patient peut avoir besoin ou à d'autres prises en charge, détaille Raphaël Péret. Je peux faire des propositions au médecin traitant. Je rencontre aussi les autres acteurs du sanitaire et du médico-social à Saint-Laurent. Autant d'activité qu'un infirmier libéral n'a pas toujours le temps de faire. » L'infirmier et l'aide-soignante profitent de leur visite pour faire le point avec leur patient sur ses prochains rendez-vous à l'hôpital, ses besoins d'ambulance ou de taxi, une visite que lui a rendue son médecin traitant.



Pour le Ssiad, l'objectif est désormais de remplir les 34 places ouvertes. A terme, l'équipe comptera trois infirmiers dont un coordonnateur, et six à huit aides-soignants. Pour Alexis Marcet, face au manque de médecins de ville dans l'Ouest, « ce service est une vraie opportunité pour la population », face au manque d'offre de soins de ville dans l'Ouest.

## EN BREF

◆ **Christophe Bouriat succède à Christophe Robert à la tête de l'hôpital de Cayenne**



Christophe Bouriat, 55 ans, directeur d'hôpital est nommé directeur général du Centre Hospitalier de Cayenne Andrée-Rosemon, a annoncé l'Agence Régionale de Santé, vendredi dans un communiqué. Il prendra ses fonctions début juillet. Diplômé de l'EHESP, école des hautes études en santé publique (promotion 1993), il a débuté sa carrière au centre hospitalier de Pau avant de rejoindre les hôpitaux de Guadeloupe, Martinique et Polynésie Française. Depuis 2016, il est directeur des centres hospitaliers de Tarbes-Lourdes, de Bagnères-de-Bigorre et d'Astugue. Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, se félicite de cette nomination. Cette prise de poste intervient à une étape importante pour l'hôpital de Cayenne et le groupement hospitalier de territoire (GHT) de Guyane, à l'heure où l'offre de soins se renforce sur le territoire guyanais dans le cadre de la mise en œuvre du projet CHRU 2025.

#### ♦ La filière territoriale de prise en charge des AVC voit le jour



C'est aujourd'hui qu'entre en fonctionnement l'unité neurovasculaire (UNV territoriale), avec un neurologue de garde 24/24. Installée au Centre Hospitalier de Cayenne (CHC), elle est la structure pivot pour la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux (AVC) et des accidents ischémiques transitoires (AIT). Cette unité est composée de quatre lits de soins intensifs neurovasculaires (USINV) et de dix lits d'UNV. Dix médecins composent l'équipe, autour du Pr Bertrand de Toffol. Cette création, prévue par le Projet Régional de Santé

(PRS), doit permettre d'améliorer la prise en charge des patients et de réduire la mortalité et la morbidité.

La lutte contre les AVC figurait parmi les priorités de santé publique identifiées par le rapport sur la création du futur CHU de Guyane. L'accident vasculaire cérébral compte parmi les principales causes de décès chez les moins de 65 ans, en Guyane. Avec 236 hospitalisations pour AVC pour 100 000 habitants par an, le territoire se situe 40 % au-dessus de la moyenne nationale. Elle n'est dépassée que par La Réunion. Ce niveau élevé des AVC s'explique notamment par la forte prévalence de l'hypertension artérielle et du diabète. Les patients étant plus jeunes que dans l'Hexagone (62 ans, dont 58 % de moins de 65 ans), le taux de décès est plus faible mais ces affections peuvent entraîner des séquelles graves, qui nécessitent ensuite une prise en charge sur le long terme.

En pratique, les services des urgences de Kourou (CHK) et Saint-Laurent du Maroni (Chog) assurent le premier niveau de prise en charge des AVC et sont reliés en télémedecine avec l'UNV de référence.

Les thrombolyse, lorsqu'elles sont possibles, sont réalisées sur site. Les examens d'imagerie sont réalisés par les manipulateurs en électro-radiologie médicale et transmis au neurologue de garde. Jusqu'à présent, ce geste était réalisé en télémedecine avec le CHU de Besançon (Doubs).

La décision de transfert du patient en unité neuro-vasculaire au CHC est prise après échange téléphonique entre le neurologue de garde et le médecin qui adresse. Dans le cas où le transfert n'apporterait aucun bénéfice au patient, le neurologue de garde établit des recommandations diagnostiques et thérapeutiques. A l'issue de sa prise en charge à Cayenne, les patients sont orientés vers un service de soins de suite et de réadaptation (SSR) ou, en l'absence de place, vers les services de médecine de l'établissement d'origine. Une consultation pluridisciplinaire post-AVC est mise en place au CHC, au Chog et au CHK afin d'assurer le suivi et l'évaluation des patients dans les six mois après l'épisode. Elle est assurée par l'équipe médicale territoriale de neurologie. Maintenir en permanence une capacité d'accueil en UNV et une filière d'aval efficiente seront deux enjeux majeurs. Une intégration progressive des centres délocalisés de prévention et de soins et des hôpitaux de proximité est prévue.

## ♦ Les Dr Christian Magnien et Kim N’Guyen nous ont quittés

A quelques jours d'intervalle, deux praticiens libéraux nous ont quittés : le Dr Christian Magnien, la semaine dernière, et le Dr Kim N’Guyen, la semaine précédente, a annoncé l'URPS médecins libéraux, qui exprime sa grande tristesse et présente ses condoléances aux familles des deux médecins.

Christian Magnien, médecin généraliste, a exercé pendant de nombreuses années dans son cabinet du Larivot, à Matoury. C'est là qu'il a formé, année après année, des internes durant leur semestre chez le praticien ou en Saspas. Il a également accueilli plusieurs d'entre eux dans l'appartement qu'il leur louait, au rez-de-chaussée de sa maison, à Rémire-Montjoly. Avant cela, il a été coordinateur du centre d'information et de soins d'immudéficience humaine (Cisih, ancêtre du Corevih) à l'hôpital de Cayenne, tout en exerçant en libéral. En ayant un pied à la fois à l'hôpital et en ville, Christian Magnien a longtemps été le médecin libéral suivant le plus de personnes vivant avec le VIH, en Guyane, rappelle le Pr Mathieu Nacher, actuel président du Corevih. « Le premier réseau ville-hôpital, c'était lui. » Christian Magnien était également un mélomane golfeur averti, qui a plusieurs fois porté haut les couleurs de la Guyane dans les compétitions nationales.

Le Dr Kim Nguyen était gastro-entérologue. Il exerçait en libéral, à Cayenne. Il a exercé aux cliniques Saint-Paul, puis Hibiscus, devenue Saint-Adrien, et au complexe médical de Baduel.

## ♦ Journée de promotion de la recherche institutionnelle, le 24 mai



A l'occasion des Journées des travaux scientifiques des soignants, qui se déroulent les 25 et 26 mai à Cayenne, le Centre Hospitalier de Cayenne invite trois membres du Girci Soho, le Groupement interrégional de recherche clinique et d'innovation sud-ouest – Outre-mer hospitalier : le Pr Philippe Vande Perre, coordonnateur médical, le Dr Christine Lassalle, médecin délégué du Girci, et Sophie Bentz, référente paramédicale. Le 24 mai après-midi, ils animeront une demi-journée de promotion de la recherche institutionnelle. Elle se déroulera à l'amphithéâtre du CGOSH, à Cayenne. La première partie, à 14 heures, sera consacrée à la recherche médicale ; la seconde partie, à 15h45, à la recherche paramédicale.



## Utile pour votre exercice

### ► Covid-19 : campagne de rappel pour les personnes particulièrement à risque

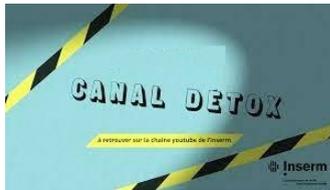
Une campagne de rappel vaccinal contre le Covid-19 est organisée, à destination des personnes les plus fragiles. Elle se déroule jusqu'au 16 juin, annonce un [message DGS-Urgent](#). Elle s'adresse aux :

- Personnes âgées de 80 ans et plus ;
- Personnes immunodéprimées ;
- Résidents des Ehpad et USLD, quel que soit leur âge ;
- Les personnes à très haut risque de forme grave selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec l'équipe soignante.

La dose de rappel n'est plus recommandée pour les personnes non ciblées par les recommandations de rappel décrites ci-dessus. Néanmoins, si une personne n'est pas dans la cible et souhaite recevoir un rappel, elle pourra en bénéficier gratuitement. L'objectif de cette campagne de vaccination est de maintenir un niveau de protection vaccinale suffisant afin de réduire la survenue de formes graves de Covid-19, et le risque d'hospitalisation et de décès. Il est recommandé d'utiliser les vaccins bivalents adaptés à omicron. Le délai à respecter après la dernière injection ou infection est de 6 mois minimum, quelle que soit la situation du patient.

- Pour les résidents en Ehpad et USLD, la vaccination sera organisée par l'établissement ;
- Pour les personnes suivies dans un service de soin, la vaccination pourra être réalisée directement au sein de la structure de soins ;
- Pour les autres personnes ciblées par les recommandations, y compris les personnes qui résident en résidence autonomie ou résidence service, la vaccination de printemps pourra être réalisée en ville : en pharmacie, auprès d'un médecin ou encore auprès d'un infirmier diplômé d'Etat.

Une nouvelle campagne de rappel sera organisée à la prochaine saison sèche, sur le modèle de la vaccination antigrippale.



### ► Canal Détox s'intéresse au vaccin anti-HPV

**Canal Détox**, le site de lutte contre les fausses informations de l'Inserm, s'intéresse au vaccin anti-HPV, ce mois-ci. Et notamment à l'affirmation, encore partagée, qu'il serait réservé aux filles. La campagne qui va démarrer dans les collèges, sur le modèle de ce qui s'est fait en Guyane et en région Grand

Est, est l'occasion de rappeler que les garçons peuvent être vaccinés depuis 2021.

« Les garçons peuvent eux aussi être infectés, rappelle l'Inserm. La transmission de ce virus se fait lors des rapports sexuels, avec ou sans pénétration. Un simple contact de peau à peau suffit à la transmission, notamment par les doigts lors de caresses intimes. Et si les cancers de l'utérus sont les plus fréquents, ce virus est aussi responsable de cancers de l'anus, de la bouche et de la gorge, qui, eux, touchent aussi bien les hommes que les femmes. Parmi les nouveaux cas de cancers identifiés chaque année, liés aux papillomavirus humains, un tiers concernent les hommes. »

« Le papillomavirus humain – il en existe de nombreux types plus ou moins virulents – a une particularité : il est très contagieux. Ainsi, environ 80 % de la population sexuellement active rencontrera un virus de cette famille au moins une fois dans sa vie, notamment au cours de sa jeunesse. Dans 90 % des cas, le papillomavirus humain sera naturellement éliminé de l'organisme. Cependant, dans 10 % des cas, le virus aura tendance à s'installer, à proliférer dans les cellules de la muqueuse, et pourra, pour les souches les plus virulentes, aboutir à des lésions précancéreuses puis à un cancer. » Le recul sur le vaccin commence à être suffisant puisque celui-ci a été introduit dans plus de 80 pays, à partir de 2006. L'Australie, pays leader sur le sujet, pourrait avoir éliminé le cancer du col de l'utérus d'ici à vingt ans. « Les résultats, encourageants, laissent à penser qu'une plus ample couverture vaccinale contre le papillomavirus, combinée à une forte participation au dépistage et à des traitements appropriés, pourrait permettre l'élimination du cancer du col de l'utérus. La campagne future à destination des collégiens et l'ouverture de la vaccination aux garçons visent à enrayer la chaîne de transmission pour atteindre cet objectif. »

## Agenda



### Samedi

► « **Fo Zot Savé** » : Le Dr Chimène Maniassom, pédiatre allergologue, le Pr Frédéric de Blay, pneumologue et allergologue, et le Pr Narcisse Elanga, pédiatre, répondront aux questions de Fabien Sublet sur l'asthme, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

### Lundi

► **Retrouvez Yana Santé**, l'émission de santé présentée par Awatef Argoubi, en partenariat avec la Lettre pro, à 19 heures sur [Facebook](#) et sur la [chaîne Youtube](#) de l'émission.

### Judi

► **Commission dépistage et prévention en santé sexuelle du Corevih**, de 13h30 à 14h30, au centre hospitalier de Cayenne (bâtiment Roger-Pradinaud). [Connexion possible via Teams](#).

### Vendredi 12 mai

► **Plénière du Corevih**, à 10 heures, à l'hôpital de Cayenne (salle Thierry-Basset). Participation à distance : +33 1 73 24 04 19. Identifiant de conférence : 485 382 705#

### Mercredi 24 mai

► **Journée de promotion de la recherche institutionnelle** avec le centre hospitalier de Cayenne et le Girci Soho, au CGOSH, à Cayenne. A 14 heures, la recherche médicale ; à 15h45, la recherche paramédicale.

### Judi 25 et vendredi 26 mai

► **Nos soignants ont du talent** – Journées des travaux scientifiques des soignants de Guyane, à l'amphithéâtre A du campus universitaire de Troubiran, à Cayenne. Programme et inscriptions. <https://www.journeessoignantsguyane.com/2023>

**Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)**

## RECONNAÎTRE LES SIGNES DE L'AVC



**V**isage  
paralysé



**I**nertie  
d'un membre



**T**rouble  
de la parole



**E**n urgence  
appelle le **15**

[Consultez tous les numéros de Covid-19 - La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Clara de Bort

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)